

Programme d'Intérêt Général habitat Bassin Ribéracois / Double



Comité de Pilotage du Jeudi 31 mars 2016



COMPTE RENDU DU COPIL

Etaient présents

Jean-Jacques GENDREAU, Président du Comité de Pilotage,
Jacques DELAVIE, Président de la Communauté de Communes du Pays de St Aulaye, maître d'ouvrage.
Jacques MENUT, Maire de la Roche Chalais (commune de 1 000 h à 3 500 h).
Jean-Pierre JUGIE, Maire de Douchapt (commune – 1 000 h).
Michel DESMOULIN, représentant de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois
Jean-Baptiste CHAMOUTON, représentant de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois
Corinne TOULOUMONT, représentante du Conseil Départemental- ServiceHabitat
Christine BOUSSARIE, représentante du Conseil Départemental- Service Habitat
Philippe BELANGERE, représentant de l'ANAH
Gaëlle AUGER, représentante de l'ANAH
Bernard CHAUMONT, Technicien SOLIHA 24
Nathalie ARNOUILH, Chargée de mission du PIG Bassin Ribéracois/ Double

Absents Excusés

Jeannik NADAL- Conseiller Départemental
Didier BAZINET- Président de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois,
Corinne DE ALMEIDA – Conseillère Départementale
Patrice FAVARD, Maire de Ribérac (Commune + 3500 habitants)



Ordre du jour :

- Engagement de la 1ère tranche 2016/2018, présentation des objectifs
- Présentation des actions de communication
- Instruction des dossiers présentés en CLAH
- Présentation des orientations ANAH pour l'année 2016
- Questions diverses

Jean-Jacques GENDREAU, ouvre la séance de travail et rappelle l'historique des deux programmes engagés entre 2009 et 2015 relatifs au PIG du bassin Ribérais/Double.

Durant six années, ces programmes d'aide à l'amélioration de l'habitat ont été menés dans le cadre d'un groupement de commande. Le bilan positif de ces deux programmes a conduit les élus à reconduire un PIG pour 3 années à compter du 1^{er} janvier 2016.

1-Engagement de la 1ère tranche 2016/2018

Une convention de coordination passée entre la Communauté de Communes du Pays de Saint Aulaye et la Communauté de Communes du Pays Ribérais a fixé les règles de fonctionnement de ce groupement et désigné le maître d'ouvrage porteur de l'opération.

Un Comité de pilotage a été constitué, ainsi les communes sont représentées selon les strates de population. Ce comité de pilotage est l'animateur de ce groupement.

Une chargée de mission a été mise à disposition pour assurer le suivi technique et administratif de la procédure. Elle remplace Jean-Claude Norbert.

Il est fait état des permanences organisées sur le territoire depuis novembre 2015. Il était convenu qu'il n'y ait pas de rupture entre les 2 programmes afin que les administrés puissent bénéficier de conseils pendant la période transitoire.

Jacques DELAVIE demande comment le nombre de permanences tenues par SOLIHA 24 a été établi.

Jean-Jacques GENDREAU précise que l'idée était de répartir les permanences sur les 4 anciens cantons permettant ainsi de couvrir les deux territoires.

2- Présentation des actions de communication

Les différents moyens de communication mis en œuvre depuis le début de l'année sont présentés :

La Chargée de mission a distribué les nouveaux dépliants et cartes du Programme aux 54 mairies tout en effectuant un rappel aux secrétaires et aux élus présents des critères retenus pour ce nouveau PIG. Il leur a également été remis un document d'information à transmettre à leurs administrés.

La Chargé de Mission précise qu'elle a particulièrement été bien reçue dans les mairies et toutes les personnes rencontrées ont été très attentives et intéressées.

Un courrier d'information a été adressé aux infirmières, médecins, notaires, banques, agences immobilières. Une intervention auprès des intervenants sociaux a été effectuée. D'autres sont prévues auprès du CIAS du Val de Dronne, de l'ADMR de St Aulaye, du CCAS de la Roche Chalais pour informer les aides à domicile des possibilités de subventions. Elles peuvent ainsi relayer l'information auprès de leurs bénéficiaires.

On envisage également une rencontre avec les entreprises et Jean-Pierre JUGIE propose de délivrer à chacune d'entre elles le dépliant du Programme.

3-Présentation des orientations ANAH pour l'année 2016

Corinne TOULOU MONT précise que l'ANAH subventionnera en 2016 sur le Département 56 logements de propriétaires bailleurs et ne dépassera pas cet objectif. Il faut savoir qu'il y a déjà environ 80 dossiers de propriétaires bailleurs en attente et il faudra donc prioriser certains dossiers ce qui ne signifie pas pour autant que les communes rurales n'auront pas de dossiers subventionnés.

Jean-Jacques GENDREAU et tous les autres élus présents déplorent les critères retenus par l'ANAH pour les propriétaires bailleurs. Les seuls dossiers retenus concernent les logements en centres bourg équipés. (École, poste, commerce...). Ne sont donc pas retenus les éventuels dossiers en dehors de ce périmètre. Les élus souhaitent que l'ANAH défende la ruralité.

4- Instruction des dossiers présentés en CLAH

11 dossiers ont été présentés représentant un total de travaux de 300 993.68€ pour 141 629.93 de subventions prévisionnelles.

▪ **PASQUET Georgette – St Michel de Rivière** Remplacement de chaudière et de menuiseries

Montant des travaux TTC	11 016.10€
Subvention ANAH :	6 265.18€
Subvention CD :	500.00€
Participation Caisse de retraite :	1 186.00€
Participation de la Collectivité :	461.05€

▪ **DEMAI Claire - St Vincent de Connezac** Travaux d'autonomie

Montant des travaux TTC :	8 805.21€
Subvention ANAH :	4 002.00€
Participation Caisse de retraite :	2 834.00€
Participation Collectivité :	200.12€

▪ **TAUPY Raymonde – Ribérac** Remplacement de menuiseries, travaux d'isolation

Montant des travaux TTC	19 841.25€
Subvention ANAH :	10 918.73€
Subvention CD :	500.00€
Participation Caisse de retraite :	3 000€
Participation de la Collectivité :	654.93€

▪ **TAILLET Claude – St Michel de Rivière** Remplacement de chaudière et menuiseries

Montant des travaux TTC	5 338.01€
Subvention ANAH :	3 013.18€
Subvention CD :	500.00€
Participation Caisse de retraite :	664.69€
Participation de la Collectivité :	325.55€

▪ **COUDERC Hervé – St Martin de Ribérac** Travaux d'autonomie

Montant des travaux TTC	5 528.71€
Subvention ANAH :	1 759.00€
Participation de la Collectivité :	125.65€

▪ **MARTY Marguerite – Ribérac** Remplacement de menuiseries, travaux d'isolation

Montant des travaux TTC :	30 415.97€
Subvention ANAH :	12 000€
Subvention CD :	500.00€
Participation de la Collectivité :	700.00€

- **LABRUGERE Josette – Paussac St Vivien** Travaux d'autonomie, remplacement de chaudière, Travaux d'isolation

Montant des travaux TTC	25 124.50€
Subvention ANAH :	11 554.00€
Subvention CD :	500.00€
Participation Caisse de retraite :	1 000€
Participation de la Collectivité	700.00€

- **DUBREUIL Paulette – Allemans** Remplacement de menuiseries, volets, Travaux d'isolation

Montant des travaux TTC	28 448.63€
Subvention ANAH :	12 000.00€
Subvention CD :	500.00€
Participation de la Collectivité :	700.00€

- **PUECH Aurélie – St Vincent de Connezac** Travaux d'isolation, Remplacement de menuiseries, volets, radiateurs

Montant des travaux TTC	23 819.79€
Subvention ANAH :	12 000.00€
Subvention CD :	500.00€
Participation de la Collectivité :	700.00€

- **CABIROL Hubert – Villetoureix** Remplacement chaudière, menuiseries, Travaux d'isolation

Montant des travaux TTC	19 212.00€
Subvention ANAH :	10 695.00€
Subvention CD :	500.00€
Participation Caisse de retraite :	3 000€
Participation de la Collectivité :	655.25€

- **SCI Le Parking HANOUI Karim – Ribérac** Immeuble vacant, Travaux lourds Propriétaire bailleur

Montant des travaux TTC	123 443.51€
Subvention ANAH :	31 815.60€
Participation de la Collectivité :	4 200.00€

Deux autres dossiers au stade de l'étude sont présentés. Au regard de ces deux dossiers illustrés par ces photos on note des conditions de vie déplorables de certains foyer encore aujourd'hui et toute l'importance du Programme.

5- Questions diverses

Au vu de la présentation des dossiers à déposer à l'ANAH on constate que les caisses de retraite abondent et souvent de façon significative.

Jean-Pierre JUGIE demande si toutes les caisses de retraite subventionnent.

Bernard CHAUMONT précise qu'elles n'abondent pas toutes et qu'elles ont des conditions d'octroi de subvention différentes. Souvent la part des caisses de retraite, s'ajoutant aux autres subventions favorise, le dépôt de dossiers.

Gaëlle AUGER précise que l'ANAH a du retard sur l'instruction des dossiers .Les dossiers en attente d'instruction du PIG précédent devraient passer à la prochaine CLAH.

Philippe BELANGERE souhaite savoir comment l'évaluation énergétique est évaluée.

Bernard CHAUMONT explique qu'il effectue ce diagnostic énergie à l'aide d'un logiciel bien spécifique dans lequel il rentre de nombreux critères concernant l'habitation. C'est un logiciel homologué et actualisé par les services de l'Etat. Il permet ainsi de connaître le gain énergétique après travaux et de déclencher ou non l'instruction du dossier.

Jean-Jacques GENDREAU précise qu'il est regrettable que les règles de l'ANAH puissent parfois changer en cours d'années. Les élus doivent expliquer aux administrés les raisons pour lesquelles la subvention qui devait leur être accordée a été modifiée voire annulée. C'est une position délicate à gérer en tant qu' élu.

Il est enfin décidé de fixer le prochain Comité de Pilotage dès lors que la prochaine date de la CLAH sera connue. Ainsi le Comité de pilotage se réunira peu avant afin de présenter les dossiers qui seront déposés à l'ANAH.

Le Président du Comité de Pilotage
Jean-Jacques GENDREAU